

Délégation d'Indre et Loire
27, rue des Granges Galand
37550 - Saint Avertin
Téléphone : 02-47-28-00-77
E. Mail : delegation37@afm-telethon.fr
Blog : L'AFM-Téléthon en Région Centre

Chers amis,

Vous avez pu participer aux Kfés37 organisés par la Délégation AFM-Téléthon 37 et nous vous en remercions vivement.

Lors de notre dernière rencontre nous avons échangé autour de l'accès aux loisirs et de la vie culturelle des personnes en situation de handicap et de ceux qui les entourent. (En pièce jointe compte-rendu du 04/03/2017).

Nous vous proposons d'échanger librement sur « les différentes formes d'inclusion dans la société ».

Ce thème sera développé le :

Samedi 13 Mai 2017 à l'AFM-Téléthon
27, rue des Granges Galand - 37550 Saint Avertin
De 15h à 17h

Nous vous convions donc à notre 7^{ème} rencontre qui sera suivie d'une petite collation. Ne jamais perdre nos bonnes habitudes !

Pour confirmer votre présence, contactez-nous avant le :

Jeudi 4 Mai 2017 au 02.47.28.00.77
Ou par mail : delegation37@afm-telethon.fr

Nous comptons sur votre présence.

Bien cordialement.

L'équipe de Délégation

Délégation d'Indre et Loire
27, rue des Granges Galand
37550 - Saint Avertin
Téléphone : 02-47-28-00-77
E. Mail : delegation37@afm-telethon.fr
Blog : L'AFM-Téléthon en Région Centre

Kfé 37 Samedi 4 Mars 2017 Compte-rendu de réunion

Ce samedi 4 mars 2017, une nouvelle réunion du groupe de paroles Kfé 37 s'est déroulée dans les locaux de la délégation départementale de l'AFM TÉLÉTHON d'Indre-et-Loire. Le thème de cette rencontre fut les loisirs.

Nous avons réuni 32 personnes pour cette 6^{ème} rencontre.

Les loisirs, facteur d'intégration dans la société pour les personnes handicapées.

La pratique d'une telle activité (artistique, culturelle, sportive...) favorise l'épanouissement personnel ou, tout au moins, y contribue fortement. Cependant, il ne faut pas sous-estimer les difficultés rencontrées par certains d'entre nous. Thibault, 22 ans, n'a pu pratiquer sa passion (la batterie) qu'après avoir fait la connaissance d'une personne prête à s'investir davantage qu'à l'accoutumée.

L'école de musique Rabelais (à Tours) accepte ainsi les personnes handicapées. Mais, ce n'est pas toujours le cas.

Alain Comoli, lui-même en situation de handicap, organise un festival de musique à Verquières (près d'Avignon) où les artistes et les organisateurs sont des handicapés et les spectateurs des gens valides (ou non).

L'un d'entre nous, Monsieur Russo, Artiste peintre, se bat au quotidien pour l'accessibilité des salles d'exposition. Il existe également les cours de danse Chantraine (voir site internet : <http://www.dansechantraine.com/>) qui permettent aux handicapé(e)s de pratiquer cette activité. L'association Génération Danse à Monts (<https://fr-fr.facebook.com/agdanse.fr>) monte des spectacles de danse avec des personnes de tous horizons handicapées ou non.

Certaines associations acceptent plus ou moins de travailler avec des personnes en situation de handicap. Mais, la prudence doit toujours rester de mise quant aux activités décrites. Ainsi, Baptiste, qui souhaitait faire du théâtre, s'est retrouvé dans une structure proposant de l'art thérapie à travers de l'expression théâtrale, s'apparentant davantage à un club de rencontres entre personnes souffrant d'un handicap et individus "normaux". Concernant les activités sportives, Monsieur Bodin adapte les sports aux personnes handicapées afin de les intégrer. Un membre du groupe a pu s'essayer à divers disciplines (escalade...). Un autre a été dans la mesure de pratiquer le foot fauteuil. Enfin, l'accessibilité aux loisirs ne dépend pas tant des locaux que des bonnes volontés des animateurs.

L'accessibilité physique aux lieux culturels.

Officiellement, toutes les salles de spectacles sont accessibles ou presque. Néanmoins, certaines demandent de réserver à l'avance afin de pouvoir retirer des sièges pour faciliter l'installation des fauteuils roulants. Mais, les places prévues ne permettent pas toujours d'assister aux représentations confortablement (trop éloignée de la scène ou avec un obstacle sur le champ de vision).

De plus, rien n'est prévu pour un éventuel accompagnateur. Prévenir la presse n'est pas toujours la bonne solution car les journalistes cherchent plutôt la polémique ou le sensationnel ponctuellement alors que le problème de l'accessibilité doit rester d'actualité.

Florent TOUZIN